

# EPHESIENS : UNE ETUDE

## Etude 35 : Les Relations Familiales

### **Ephésiens 6 : 1 - 4**

#### Introduction

Paul continue l'application de la soumission mutuelle (Eph. 5 : 21). Après avoir présenté le fonctionnement d'un couple chrétien, il regarde maintenant comment la foi influence une autre relation importante au sein de la famille : celle des parents et enfants.

#### 1. Les enfants

La soumission des enfants passe par l'obéissance à leurs parents. Comme pour la soumission de l'épouse (Eph. 5 : 24), Paul appelle à une obéissance en tout (Col. 3 : 20). Ainsi la seule exception ne peut être que celle de toute relation humaine (Ac. 5 : 29). Mais encore une fois, il présente cette soumission comme étant un appel à servir le Seigneur. Paul décrit cette obéissance comme ce qui est juste (et donc un comportement adapté pour quelqu'un qui est devenu juste aux yeux de Dieu (Eph. 4 : 1)). Elle reflète le cœur du Seigneur qu'on voit autant dans son modèle (Lc 2 : 51 ; cf. Eph. 5 : 1 & 2) que dans son commandement (v.2). Paul souligne l'importance de l'apprentissage de l'obéissance en indiquant qu'il s'agit du seul commandement accompagné d'une promesse (Ex. 20 : 2 – 17 ; cf. Prov. 22 : 6). Il souligne également le contexte de l'engagement en demandant plus qu'une obéissance à contrecœur. Il demande aux enfants d'honorer leurs parents, ce qui inclut l'obéissance (cf. Rom. 1 : 28 - 30; 2 Tim. 3 : 1 & 2) mais comporte un engagement beaucoup plus large (Matt. 15: 3 – 6 ; 1 Tim. 5 : 3 – 8). Ceci indique aussi que cette soumission n'a pas de limite d'âge (Matt. 19 : 16- 19).

#### 2. Les parents

Mais comme pour son enseignement sur le mariage, Paul rappelle que la soumission doit être mutuelle. Ainsi, il l'applique également aux parents dans une relation de confiance. La foi chrétienne ne permet pas d'abus de pouvoir. Paul souligne le besoin d'équilibre dans l'intérêt de l'enfant (cf. Prov. 13 : 24; 22 : 15; 23 : 13 & 14; 29 : 15), rappelant que l'injustice devient une pierre d'achoppement (Col. 3 : 21 ; cf. Matt. 18 : 6 & 10). Ainsi, toute discipline doit être centrée sur le bien des enfants. Le parent se soumet à leur intérêt en veillant sur ses propres motivations. Paul montre qu'une éducation chrétienne est la première responsabilité de parents chrétiens (Deut. 6 : 6 & 7 ; 20 - 25 ; Psa. 78 : 1 – 8 ; cf. Matt. 16 : 26). Pour le parent chrétien, notre Père céleste doit être notre modèle (Eph. 5 : 1).